



DIRECTION INGENIERIE ET AMENAGEMENT

Département des Politiques d'Aménagement

Affaire suivie par :
Alba DESMAREST
Tél. 01 74 22 24 49
alba.desmarest@adp.fr

Direction Départementale des
Territoires De l'Oise
Service de l'Urbanisme, de
l'Aménagement et de l'Energie
Bureau de la planification et de
l'organisation territoriale
40 Rue Jean Racine
BP 20317
60021 BEAUVAIS CEDEX

DIA.A.U/ 2021/028

Paris-Orly, le 20 avril 2021

Vos réfs : Affaire suivie par Stéphane Carin
Consultation PAC PLU_AdP.odt

Objet : Révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de la Verneuil-en-Halatte
Porter à connaissance

Madame, Monsieur,

Par délibération en date du 08 octobre 2020, le Conseil municipal de Verneuil-en-Halatte a décidé de prescrire la révision de son Plan Local d'Urbanisme.

En application des dispositions de l'article L.132-2 du code de l'urbanisme, vous avez sollicité le Groupe ADP afin de porter à votre connaissance les informations utiles à l'élaboration du "Porter à Connaissance".

A cet effet, je vous informe que la commune est située hors emprise des servitudes aéronautiques de dégagement, des servitudes radioélectriques ainsi que des zones de bruits associées aux aérodromes gérés par notre société.

Enfin, je vous informe que le Groupe ADP ne souhaite pas être associé à la procédure de révision.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Violaine MERIAUX
Responsable du Pôle Urbanisme